

Perspectives pour le quinquennat 2012-2017

La démocratie est en crise et l'intérêt porté à la campagne électorale en France ne peut la dissimuler:

1) Des citoyens, de plus en plus nombreux, sont conscients des interdépendances irréversibles entre les sociétés de la planète et entre l'humanité et la biosphère ; ils savent, malgré la tentation du repli sur soi pour retrouver la maîtrise de leur destinée, que ce repli est impossible, qu'il faut continuer à acheter de l'énergie, que les économies sont inter-reliées et qu'on ne peut pas les déconnecter par un coup de baguette magique. Ils savent aussi que rien ne justifie que, pour maintenir leur mode de vie actuel, les pays développés continuent à capter l'essentiel des ressources naturelles de la planète. Georges Bush en déclarant il y a 20 ans que le mode de vie américain n'était pas négociable a mis les USA dans l'impasse et la France n'a pas les moyens, de toutes façons, d'adopter cette posture. C'est donc sur la scène européenne et internationale que se joue notre avenir.

2) Ces citoyens sentent que nous devons nous engager dans une grande transition ; ils sentent que le socle éthique, politique, économique et identitaire qui s'est forgé il y a 2 ou 3 siècles et fonde notre représentation du monde, nos modes de pensée et notre cadre institutionnel ne correspond plus aux réalités et nécessités du 21^e siècle. Mais le monde leur paraît complexe. Sa compréhension semble exiger un si haut niveau d'expertise qu'ils ont du mal à concevoir ce que devrait être cette transition, avec qui et comment la conduire. Ce devrait être le rôle des dirigeants politiques de proposer un cap et une méthode, de susciter une vaste réflexion de la société sur elle-même. Or les citoyens ont le sentiment que les dirigeants politiques sont aussi démunis qu'eux pour penser la transition. La perte de confiance dans les dirigeants politiques tient au fait qu'ils ne sont pas jugés « à la hauteur » de leur mission.

3) Les citoyens savent que la transition implique des changements structurels, donc qu'elle sera longue et difficile ; on ne change pas par décret des systèmes de pensée et des systèmes institutionnels. Or le jeu politique (renforcé par l'élection du Président au suffrage universel et par la coïncidence des mandats législatifs et exécutifs) donne l'illusion que tous les cinq ans le choix d'un Président détermine la voie à suivre. Le « consensus » entre partis de gouvernement est presque un gros mot. Il est synonyme de compromission ou de pensée unique. D'où la contradiction entre engagement de changements structurels, laborieux et longs, et désir des candidats de présenter un programme et des politiques dont les résultats se verront avant la fin du mandat. D'où l'interrogation : et si la démocratie moderne était incapable de penser et d'agir à long terme ? C'est la porte ouverte à l'instauration de régimes autoritaires.

4) Un fossé s'est créé entre « démocratie formelle », démocratie occupationnelle et démocratie substantielle. La première, c'est le rituel électoral vécue comme une compétition sportive : attaque, riposte, coup d'éclat, rebondissement..., spectacle captivant mais sans réelle portée. La seconde, c'est la démocratie participative, appliquée à des sujets mineurs ou locaux pour donner aux gens le sentiment qu'ils ont encore prise sur quelque chose. Avec une « **démocratie substantielle** » nous retrouverions la capacité à penser une communauté de valeurs et de destin - sens même du mot communauté- et à peser ensemble, aux bons niveaux, selon les bonnes méthodes, dans la bonne direction- pour orienter cette destinée. Mais elle reste à inventer.

Surmonter la crise implique de relever ces quatre défis. Voilà des propositions précises pour y parvenir. Elles reposent sur deux idées : **la politique n'est pas une « shopping list » des choses à faire en 5 ans, c'est une éthique, une méthode et une vision ; les changements structurels à entreprendre sont identifiés et sont la colonne vertébrale d'un programme politique .**

A. La politique : une éthique, une méthode, une vision.

1. La politique est une éthique, du désintéressement, de l'exercice du pouvoir, de la responsabilité.

- **Désintéressement** : engager une transition structurelle implique que celui qui l'engage n'en tirera pas lui-même les bénéfices ni médiatiques, ni politiques. C'est pourquoi on fait plus confiance à un planteur de chêne qu'à un planteur de peupliers: ce n'est pas lui qui en verra le résultat.

- **Exercice du pouvoir** : le pouvoir vrai, c'est la capacité à avoir prise sur les événements, à infléchir le destin collectif ; ce n'est pas un gâteau qu'on se partage. Aujourd'hui, l'enjeu du politique n'est pas de prendre le pouvoir mais de créer du pouvoir pour sortir la société de son sentiment d'impuissance.

- **Responsabilité** : le prochain président aura un pouvoir considérable et la responsabilité qui va avec. La France a beau être une puissance moyenne (0,9% de la population mondiale), elle a beau être vieillissante, elle garde, en Europe et dans le monde, un formidable capital symbolique, un soft power légué par nos ancêtres et que nous avons le devoir de faire fructifier et actualiser. Les propositions ou initiatives de la France suscitent de l'intérêt bien au delà des frontières. C'est une autre responsabilité.

2) La politique demande de nouvelles méthodes. L'essence de la politique c'est l'art du vivre ensemble, c'est la manière, pour une communauté, de s'organiser pour penser et agir en commun. On a peur en France de parler de « méthode » comme si c'était une dérive scientiste, technocratique ou managériale de la politique. Mais on ne va pas sur la lune à bicyclette ! de même on ne parvient pas à ce qu'une société s'organise pour penser le monde, participer à la conception des mutations à venir, en débattre, se partager la responsabilité de les conduire, accepter une répartition équitable des sacrifices sans concevoir et mettre en oeuvre des méthodes adaptées. Et le défi est d'autant plus grand qu'il faut déployer ces méthodes **depuis le niveau local jusqu'au niveau mondial**. Le capital le plus précieux d'une société ce n'est pas son capital matériel mais son capital immatériel : les longs apprentissages du « penser ensemble » et du « faire ensemble », de la manière de se faire mutuellement confiance, de relever les manches en cas de crise plutôt que de rechercher les coupables. C'est lui qui est au coeur de la résilience de toute société. C'est lui qui fait défaut aujourd'hui en France. S'il est nouveau de faire de la méthode l'essence de la politique, bien des ébauches existent déjà qu'il faut développer.

3) La politique appelle une vision partagée. Un dirigeant politique est un **médiateur**. Il ne peut pas tout penser, tout concevoir, tout mettre en oeuvre. Mais il a vocation à fédérer les énergies autour de quelques grands défis qu'il lui revient d'énoncer. On n'attend pas de lui qu'il dise dans le détail ce qu'il va faire dans les cinq ans à venir car il ne le sait pas : tout dépendra de la capacité de l'Europe à rebondir, des élections américaines, du Congrès chinois, de l'issue des négociations du G20 ou de Rio+20, des conséquences du Printemps arabe, des effets de la déstabilisation de l'Afrique, d'un nouveau Fukushima, d'une crise alimentaire grave, d'un rebond de la crise financière mondiale, etc.

Nous avons besoin de stratégie et d'un stratège, avec une vision claire des quelques grands défis à

relever et une capacité à la faire partager. A partir de là et grâce à la clarté du cap fixé, il aura à s'adapter aux circonstances, à saisir les opportunités. Sénèque disait déjà : il n'y a pas de bon vent pour le marin qui ne sait où il va

B. Les quatre changements structurels à entreprendre.

Le dialogue international mené au cours des années quatre vingt dix, au sein de l'Alliance pour un monde responsable et solidaire et l'Assemblée mondiale de citoyens qu'elle a organisée en 2001 avec des participants de tous les continents et tous les horizons a permis d'identifier avec une certaine assurance les quatre mutations qui forment ensemble la « grande transition » : l'institution de **communautés de destin**, du niveau local au niveau mondial ; **l'adoption d'un socle éthique commun**, pour gérer ensemble notre fragile et unique planète ; **la révolution de la gouvernance** ; **le passage de l'économie à l'oeconomie**.

1) Instituer des communautés de destin, du local au mondial

« Former une communauté » ne va pas de soi. Il ne suffit pas de créer des institutions, étatiques ou supra-étatiques, pour qu'une conscience de communauté en découle. Les Africains en savent quelque chose, les « citoyens de l'Union Européenne aussi ». Les fondements des communautés ont changé : même au niveau d'une ville française, aujourd'hui, cohabitent des cultures, des religions, des histoires, des ethnies différentes. C'est cet assemblage qu'il faut transformer en communauté, non en exigeant de chacune qu'elle renonce à ses racines et à ses spécificités mais en définissant ensemble les règles du vivre ensemble. Unité et diversité ne s'opposent pas, elles s'enrichissent mutuellement. Pour des dirigeants d'une France une et indivisible, postulant que la communauté nationale préexiste à leur action, c'est un enjeu nouveau. Une communauté, c'est le sentiment de partager un destin commun, d'être lié par des relations de solidarité et de réciprocité. C'est par essence une *construction sociale*.

Ce qui est vrai à l'échelle d'une ville l'est a fortiori à l'échelle mondiale : c'est bien joli de proclamer que la planète est devenue un village mais ce village est aujourd'hui sans justice et sans règle ; de proclamer que nous sommes dans le même bateau, mais tout le jeu de la diplomatie consiste au contraire à supposer qu'existent des intérêts nationaux qui se confrontent sur la scène internationale. Le premier défi de la gouvernance est bel et bien *d'instituer des communautés*, de permettre à des groupes humains que le passé et les croyances séparent de partager un avenir commun, de transformer des liens d'interdépendance objectifs en relations de réciprocité et de solidarité pleinement assumées. L'institution de la communauté, des raisons et des modalités du « vivre ensemble », commence au niveau local, et doit aller jusqu'au niveau des grandes régions du monde, pour nous, l'Europe. L'Europe parle à tout bout de champ de citoyenneté européenne mais, depuis son élargissement à marche forcée, elle s'est construite par les institutions plutôt que par les hommes. Certes, l'élection du Parlement européen est un pas dans la bonne direction mais l'expérience montre que cela ne suffit pas pour que les citoyens européens, au delà des cercles restreints des familiers des institutions de Bruxelles, se sentent membres d'une grande famille.

Villes et territoires, France, Union Européenne, monde : c'est à ces différents niveaux qu'il faut concevoir et mettre en oeuvre des processus instituants, de véritables Assemblées de citoyens, mettant en scène un dialogue impliquant des citoyens de tous les milieux et portant sur tous les thèmes d'intérêt commun. C'est par des démarches inclusives, complémentaires du fonctionnement normal des institutions représentatives, que peut se construire le sentiment vécu d'une communauté. Et, pour construire une communauté mondiale il faut commencer par

inventer les modalités d'un dialogue global. entre les sociétés, comme celui qui a été initié par le Forum China Europa entre les sociétés chinoise et européenne. Ni le commerce ni la diplomatie ne sont en mesure de construire une compréhension mutuelle profonde. Les rapports entre les sociétés et les différentes régions du monde étaient encore, il y a peu, assimilables aux relations qui ont pu exister entre habitants de deux villages voisins, se retrouvant périodiquement pour commercer, coopérer ou s'affronter mais qui, à la fin de la journée, rentraient chacun chez eux. Aujourd'hui, ces relations ressemblent plus à celles qui se nouent entre les co-locataires d'un même appartement : qu'ils s'apprécient ou non au plan personnel, ils sont condamnés à s'entendre pour gérer la cuisine, le réfrigérateur et la salle de bain. Très vite, dans un dialogue global, les sociétés prennent conscience que ce qui les unit, leurs défis communs sont plus importants que ce qui les sépare. C'est l'essence d'une communauté.

2) Se mettre d'accord sur des valeurs communes, sur une éthique planétaire

Les communautés aujourd'hui ne sont plus unies par une histoire, des croyances et des moeurs communes. Elles doivent se construire sur un contrat social, fondé sur des valeurs partagées, celles du vivre ensemble. Ce qui est vrai à l'échelle locale l'est tout autant à l'échelle *planétaire*. *Nous devons nous mettre d'accord sur un socle éthique commun*, parce que nous avons un bien commun, la planète, unique, fragile et menacée.

A l'issue d'un travail inter-religieux et inter-culturel mené à partir des années 90, nous sommes arrivés à la conviction que *la responsabilité est au fondement de l'éthique du 21e siècle*. La responsabilité, c'est devoir répondre de l'impact de ses actes sur les autres, y compris à l'autre bout de la terre, y compris dans vingt ans. La responsabilité est le corollaire de l'interdépendance, du pouvoir et de la liberté. Parce que les interdépendances sont mondiales, la responsabilité devient universelle. Ce principe éthique se retrouve, avec des variantes, dans toutes les cultures du monde : le devoir de réciprocité et la conscience de gérer un bien commun est au coeur de la construction de toute communauté. La responsabilité est aussi « la face cachée des droits » : les droits, notamment économiques, sociaux, environnementaux et culturels, ne sont effectifs que s'ils sont opposables, si une institution est en responsabilité de les rendre effectifs. La responsabilité est universelle, enfin, au sens où chacun, petit ou grand, a sa part de responsabilité, fonction de son savoir et de son pouvoir.

Le paradoxe de la communauté mondiale actuelle est que les grands acteurs politiques, économiques et financiers ont un impact mondial mais ne sont pas soumis à un droit international et ne rendent compte qu'à leurs propres mandants, électeurs dans le cas des responsables politiques, actionnaires ou régulateurs nationaux dans le cas acteurs économiques et financiers. Cette dissymétrie est la source d'une irresponsabilité généralisée, fondée sur l'impunité. De l'établissement de Chartes locales des responsabilités, définissant le contrat social et les règles du vivre ensemble des communautés territoriales, à l'adoption par l'Assemblée des Nations-Unies d'une Charte des responsabilités universelles, fondement d'un droit international à construire, l'instauration d'une éthique commune est la deuxième mutation à conduire.

3) Entreprendre la révolution de la gouvernance

La gouvernance, c'est l'ensemble des dispositifs qu'une société invente, au fil du temps, pour se gérer elle-même, pour se maintenir, comme disent les biologistes, dans son « domaine de viabilité ». La gouvernance est une *réalité sociale globale, héritée de l'histoire* : c'est un système

institutionnel, une culture du service public, une conception de la place du droit dans la gestion des relations sociales. Le défi est d'adapter cette gouvernance au monde qui vient. Ce n'est pas facile, cela demande imagination, rigueur et persévérance. En France, nous sommes enfermés dans une conception de l'Etat, dans un système institutionnel pratiquement hérité de la Révolution. Et nous savons mal le réformer. Pour sortir des fausses évidences, pour cesser de croire que notre Etat et notre démocratie sont là pour toujours, dans les formes actuelles, il faut lever le nez du guidon, regarder à travers le temps et l'espace la diversité des formes prises par la gouvernance, reflet du génie de chaque peuple mais aussi des défis concrets qu'il a dû relever et des moyens, intellectuels et techniques dont il disposait pour le faire. En ouvrant ainsi toutes grandes les fenêtres nous comprenons mieux la nécessité de concevoir, sans renier nos traditions, une gouvernance adaptée aux nouveaux défis auxquels sont confrontés nos sociétés, du niveau local au niveau global et qui se caractérisent par la nécessité de gérer des relations de toutes sortes, entre les sociétés, entre les problèmes, entre les acteurs, entre l'humanité et la biosphère, et de tirer parti au mieux à la fois de l'unité et de la diversité. Nous disposons, pour nous guider des leçons de l'histoire. Derrière le foisonnement des formes concrètes prises par la gouvernance, nous pouvons découvrir ce que toutes ces formes ont en commun : des objectifs et des principes. Ce sont les fondements de l'art de la gouvernance. Ils constituent le cahier des charges de la réforme.

Les *objectifs* poursuivis. La vocation de la gouvernance étant de permettre à chaque société de se maintenir dans son domaine de viabilité, de se perpétuer, la gouvernance poursuit trois objectifs principaux : *la protection contre une éventuelle menace extérieure ; la cohésion sociale interne ; l'équilibre à long terme entre la société et son environnement*. Ces trois objectifs sont d'ailleurs liés entre eux. A l'image d'un corps affaibli, une société qui perd sa cohésion interne, où, par exemple, le sort des « élites » se dissocie de celui du reste du peuple comme cela tend à être le cas aujourd'hui dans la plupart de nos sociétés, est beaucoup plus vulnérable à une menace extérieure qu'une société cohérente. De même, le déséquilibre entre une société et son environnement extérieur se traduit par l'appauvrissement des ressources naturelles qui constituent le substrat matériel à l'existence de la société, et va provoquer une multiplication des conflits internes.

Les *principes*. Ils sont au nombre de cinq :

- la gouvernance doit être *légitime*, c'est-à-dire que la grande majorité de la population doit avoir le sentiment d'être « bien gouvernée », avoir le sentiment que les limites imposées à la liberté de chacun au nom du bien commun sont justifiées, que la société est gérée selon les principes et valeurs auxquels la grande majorité adhère, que les dirigeants sont dignes de confiance, que les méthodes sont adéquates aux objectifs poursuivis ;
- la gouvernance doit être *démocratique* et fondée sur la *citoyenneté* : démocratique non au sens formel du terme mais à un sens plus profond, signifiant que chacun a part à la définition du destin commun et que chaque individu est citoyen, c'est-à-dire bénéficie de droits et assume des responsabilités en proportion ;
- il doit y avoir une bonne *adéquation entre les dispositifs de gouvernance* – qui ne se réduisent pas à des organigrammes et des institutions mais recouvrent toutes les manières de faire – *et les problèmes concrets à résoudre* ;
- la recherche du bien commun ne peut être le monopole d'institutions publiques spécialisées, c'est toujours une *co-construction*, impliquant des modes de partenariat entre tous les acteurs ;
- enfin, l'art de la gouvernance consiste à avoir simultanément *plus de diversité et plus d'unité*, plus d'autonomie et plus de cohésion et l'expérience montre que cela implique non pas, comme le veut la vulgate de la décentralisation à la française, de répartir des compétences exclusives à chaque

niveau de gouvernance mais au contraire de *définir des règles d'articulation entre niveaux de gouvernance, dans le cadre d'une gouvernance à multi-niveaux*, pour reprendre le concept qui commence à s'imposer au niveau européen.

4) De l'économie à l'oeconomie

La quatrième mutation majeure est *la transition du système de production, d'échange et de consommation vers des sociétés durables* : une révision radicale des *principes, acteurs, institutions et règles* qui, ensemble, constituent ce que l'on appelle l'économie. Le constat d'une contradiction entre les modes de production ou de consommation actuels de nos sociétés et les limites de la biosphère ne date pas d'hier. Il faudrait quatre planètes comme la nôtre pour assurer aux 9 milliards d'habitants de la terre d'ici 2050 le niveau et le mode de vie atteint dans les pays les plus anciennement développés. Trois solutions : ou bien nous repensons sur des bases radicalement nouvelles notre système de production et de consommation, pour assurer le bien être de tous en respectant les limites de la biosphère ; ou bien nous essayons de garder nos privilèges occidentaux en continuant à réserver à 20 % de la population 80 % des ressources naturelles et d'énergie ; ou bien nous continuons nos petites affaires jusqu'à faire péter l'ensemble du système. Jusqu'à présent, nous avons clairement opté pour la troisième. Malgré discours et traités, nous n'avons pas encore entrepris la mutation profonde que suppose la première solution. Quant à la seconde, elle n'est plus possible. Les grands pays émergents rattrapent rapidement l'Occident dans la maîtrise des technologies. Nos modes de vie et de consommation se généralisent au sein d'une classe mondialisée de consommateurs. La question de la « justice écologique », du juste partage des ressources naturelles et des capacités de régénération de la planète, est la question politique majeure posée à l'Occident.

Il en va de l'économie comme de la démocratie ou de l'Etat : ses fondements intellectuels, ses acteurs et ses institutions remontent pour l'essentiel à la fin du 18^e siècle. Or, dans le cadre de la pensée économique actuelle les défis que nous devons relever n'ont pas de solution. D'un côté, nous avons une économie qui ne trouve son équilibre que dans la croissance, dans le développement infini des besoins, c'est l'équilibre de la bicyclette – si on arrête de pédaler on tombe – et de l'autre nous avons les limites de la biosphère, limites des sols fertiles, de la capacité de coproduction de l'énergie disponible à partir de l'énergie solaire, de l'équilibre climatique et plus encore de celui des océans. Jusqu'à présent, nous nous en sommes tirés par la schizophrénie : en 2009, après le déclenchement de la crise financière mondiale les dirigeants des grands pays ont décidé , au G20, de tout faire pour relancer la consommation et éviter une récession mondiale puis, deux mois plus tard ont reconnu à Copenhague la nécessité de la réduire. Le concept de « développement durable » traduit cette schizophrénie : on juxtapose deux termes contradictoires en croyant que cela résout la contradiction. Tout le monde prétend s'être converti au développement durable mais la pression sur les équilibres de la biosphère ne cesse d'augmenter. La conférence « Rio + 20 », en juin 2012, sera le premier événement international auquel participera le nouveau président français. Sera-t-il porteur d'une vision et de propositions concrètes ou restera-t-il enfermé dans la dénégation des contradictions ?

Pour sortir de la schizophrénie il faut repenser les fondements de l'économie. Comment ? Comme pour la gouvernance, nous sommes engoncés dans de fausses évidences. Parce que les choses sont ce qu'elles sont, nous les croyons éternelles et cela trouble notre entendement. Mais il suffit de revenir aux sources. Le mot économie est formé de deux mots grecs : « oïkos », qui signifie la maison, le foyer, l'exploitation familiale et qui est maintenant la planète tout entière ; « nomos » qui signifie la règle. Jusqu'au 18^e siècle on écrivait d'ailleurs « oeconomie ». *L'oeconomie, ce sont*

les règles que l'on se donne pour gérer de manière prudente et avisée les ressources dont dispose une famille de façon à assurer au mieux le bien être de tous. Exactement le défi du vingt et unième siècle. Le changement de nom entraîne un changement de perspective : nous avons à concevoir les *principes, règles, acteurs et institutions* qui vont permettre, au 21e siècle, de construire les conditions de bien être de tous dans le respect des limites de la biosphère. En d'autres termes, appliquer aux systèmes de production, d'échange et de consommation les cinq principes généraux de gouvernance. On peut illustrer la démarche par quatre exemples : la monnaie, les régimes de gouvernance, l'organisation mondiale du commerce, le rôle des territoires.

La *monnaie*. Ce n'est pas un hasard si tant de villes, de quartiers et de régions lancent des monnaies complémentaires pour dynamiser les échanges locaux, renforcer la cohésion sociale et réduire l'impact environnemental des activités¹. Quelque soient les limites de ces expérimentations encore très jeunes, la clairvoyance de leurs promoteurs contraste avec la schizophrénie de nos dirigeants nationaux, schizophrénie manifestée encore au moment de la crise en 2009. Y-a-t-il contradiction irréductible entre la nécessité de développer le travail humain, fondement de notre cohésion sociale, et celle d'épargner l'énergie et les ressources rares ? Réponse : non, la contradiction découle de notre conception de la monnaie. En utilisant le même moyen de paiement et la même unité de compte, l'euro, le dollar, pour ce qu'il faudrait développer, le travail humain, et ce qu'il faudrait économiser, l'énergie, on crée un véhicule économique qui n'a qu'une seule et même pédale pour le frein et l'accélérateur. Pas étonnant dans ces conditions que l'on aille dans le mur ! Seule l'habitude nous fait penser qu'il ne peut pas en être autrement. Avec la monnaie électronique il est très facile de concevoir aujourd'hui une monnaie à plusieurs dimensions de manière à ce que, quand nous achetons un bien ou un service, nous dépensions ce qui correspond au travail humain avec une unité de compte et ce qui correspond à notre droit de ponction sur les ressources naturelles de la planète avec une autre. Ce droit de ponction constitue une monnaie à part entière. Il y a une ressource rare et *le principe de justice veut que chacun ait le même accès aux bienfaits de la planète*. Libre à chacun de vouloir consommer plus que sa part mais à condition de racheter des droits à consommer à ceux qui, par esprit d'économie ou faute de moyens, ne consomment pas la leur entièrement. Cela s'appelle : *quotas individuels négociables*. Pourquoi le projet de taxe carbone a-t-il tourné en eau de boudin en 2010 ? parce que même si les pauvres consomment moins d'énergie que les riches, la part des dépenses d'énergie (transport, logement etc..) dans leur budget est supérieure. De ce fait, une taxe carbone est un impôt régressif qui frappe les pauvres plus fortement que les riches. Un système de quotas individuels négociables aurait l'effet inverse.

Les régimes de gouvernance. Ce sont les modes de régulation applicables aux différents biens et services. Aujourd'hui nous raisonnons en termes d'opposition entre biens publics et biens privés. Mais ce dualisme est simpliste². Il faut nous demander quelle est la véritable nature des biens et des services et en déduire quels sont les régimes de gouvernance adaptés à cette nature. Le « test du partage » permet de classer les biens et services en quatre catégories : ceux qui sont détruits quand ils sont divisés (comme les éco-systèmes ; c'est l'image du jugement de Salomon : coupez un

¹ En France, songeons à la vague récente des monnaies SOL comme la récente « Violette » à Toulouse ; au-delà, aux monnaies-temps américaines, aux Regiogeld allemands, aux monnaies communautaires inspirée du Palmas brésilien, aux monnaies locales lancées par les collectifs des « villes en transition » en Grande-Bretagne, aux cartes de fidélité « vertes » opérant sur le mode « Green-for-Green », ou encore aux multiples projets de « carte-carbone » individuelles, en discussion en Grande-Bretagne et ailleurs.

² Comme ne manquent pas de l'observer les nombreux mouvements des « Commons », proposant la gestion locale et participative des biens communs en lieu et place des solutions « tout marché » et « tout Etat ». Les travaux du prix Nobel Elinor Ostrom montrent empiriquement que nombre de biens seraient mieux gérés par les communautés d'utilisateurs, plutôt que par les relations marchandes et les droits de propriété individuels.

bébé en deux vous n'obtenez pas deux demi bébés mais deux demi cadavres) ; ceux qui se divisent quand ils sont partagés mais sont en quantité limitée (cas de la plupart des ressources naturelles) ; ceux qui se divisent en se partageant mais sont en quantité indéfinie car ils doivent essentiellement à la créativité humaine au travail humain et aux technologies (la plupart des biens industriels ou des services à la personne) ; ceux enfin qui se multiplient en se partageant 'comme le savoir et l'expérience). Il est facile de déduire de cette classification les régimes de gouvernance adaptés à chacun d'eux.

L'organisation mondiale du commerce. Les grandes entreprises et les grandes institutions financières sont considérées aujourd'hui comme les maîtres du monde : plus puissants que les Etats avec lesquels ils font jeu égal en termes de puissance intellectuelle et financière avec, de surcroît, l'avantage d'être plus mobiles. Ce sont elles qui structurent aujourd'hui le système mondial. Mais est-ce les acteurs adaptés à la gestion des défis du 21e siècle ? Certainement pas. La société anonyme, héritière lointaine des compagnies de commerce international a été formidablement efficace lors de la révolution industrielle. C'est elle qui a su combiner la mobilisation de la force de travail, des capitaux et des connaissances scientifiques et techniques. Mais elle n'est plus adaptée aux nécessités d'aujourd'hui, quand le défi majeur est de gérer simultanément efficacité économique, cohésion sociale et préservation des équilibres de la biosphère. Même quand les dirigeants d'entreprise sont sincèrement soucieux d'assumer leurs responsabilités, sous la double pression de la concurrence internationale et des exigences de rentabilité financière des actionnaires, les questions sociales et environnementales passent au second plan.

L'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) a constitué en 1995 un progrès considérable par rapport à l'ancien GATT, simple traité visant à l'abaissement des droits de douane. Mais, dans la frénésie libérale qui a suivi la chute du mur de Berlin, l'OMC, contrairement à son préambule, la déclaration de Marrakech, n'est pour l'instant que l'organisateur de la libre concurrence entre entreprises sans qu'existe une sérieuse traçabilité des produits et services tout le long de la filière de production d'échange et de consommation. Or, il ne peut y avoir de société durable que dans la mesure où chaque filière de production est elle-même durable. C'est pourquoi, au 21e siècle, ce ne sera plus l'entreprise l'acteur pivot de l'oeconomie mais la *filière*, c'est-à-dire un agencement d'acteurs économiques souscrivant à une co-responsabilité vis-à-vis de filières durables. Et le rôle futur de l'Organisation Mondiale du Commerce sera d'organiser le commerce international en veillant à la durabilité des filières³. Ce serait à l'honneur de la France d'initier cette évolution.

Le rôle des territoires. Le territoire est l'espace où se déroule l'essentiel de la vie, aujourd'hui principalement des villes ou agglomérations ou encore des régions. Ce niveau territorial est infiniment mieux adapté que le niveau de l'Etat pour prendre en compte simultanément les dimensions économiques sociales et écologiques. C'est à ce niveau que les liens entre les éléments du système sont concrets : *penser la complexité, c'est penser avec ses pieds*, à partir des réalités du local. Dans l'économie moderne, ce sont les territoires, et en particulier les grandes villes, plus que les Etats, qui sont le moteur du développement. Ils sont au coeur de l'économie de la connaissance, de la mobilisation d'une main-d'oeuvre diversifiée et qualifiée. Et les innovations ne

³ En attendant l'OMC, d'autres avancent à petits pas, comme l'OCDE qui, dans ses dernières recommandations, applique le principe de responsabilité aux chaînes de production mondialisées. Des efforts similaires sont accomplis « par le bas », par exemple par les acteurs du commerce équitable qui mettent en place des accords de filière avec tous les acteurs de la chaîne, ou encore par les organismes de standardisation (les normes ISO 26 000 introduisent ainsi la notion de responsabilité sociale des entreprises à l'échelle de la filière).

manquent pas⁴. Mais pour l'instant, ces territoires ne sont pas outillés pour être des acteurs économiques à part entière⁵. Une ville moderne ne connaît même pas son métabolisme, les flux de toutes sortes qui circulent. Faire en sorte que les territoires jouent pleinement leur rôle d'acteur pivot de l'économie, à côté de la filière, implique un changement radical d'optique et les changements institutionnels et conceptuels qui vont avec.

⁴ Songeons par exemple au potentiel de l'écologie industrielle et des modèles économiques fondés sur une meilleure utilisation des ressources d'un territoire, au soutien apporté par certaines collectivités territoriales aux circuits courts alimentaires (par le biais de la restauration collective), aux nouveaux indicateurs territoriaux, etc.

⁵ A quelques exceptions près, par exemple celle du canton de Genève en Suisse, qui s'est doté des outils de gouvernance pour valoriser les ressources territoriales et mesurer les flux d'énergie et de matière qui parcourent le territoire.